



Paieement pension alimentaire pour enfant majeur

Par **manu31**, le **09/10/2014** à **14:12**

Bonjour,rnj'aimerais avoir des renseignements au sujet d'un non paiement de la Pension Alimentaire:
Mon ex mari ,sous prétexte que l'enfant est devenu majeur en mars,ne paye plus volontairement de Pension Alimentaire depuis cette date.Il évoque également le fait qu'il n'a pas de nouvelles de l'enfant,et ne sait pas s'il poursuit des études.
Depuis cet été,mon fils a quitté mon domicile pour aller vivre chez mes parents(donc nourrit et logé)dans une autre région pour y reprendre des études:il fait un CAP,donc touche un petit salaire
Après plusieurs relances auprès de mon ex mari ,celui reste "sourd"
La première démarche,me semble t-il est de faire constater par un Huissier de Justice que mon ex mari a cessé de payer la Pension Alimentaire
Dois-je également verser une Pension Alimentaire à mon fils?meme s'il vit chez mes parents?
Je vous remercie d'avance pour vos réponses
cordialement

Par **Sawbh**, le **14/10/2014** à **10:13**

Bonjour, rnrnUne amie à moi est passé par là aussi, elle a consulter l'avocat DAMIENS-CERF
voici ses coordonnées en cas de besoin <http://www.avocat-damiens-cerf.com/> il l'a beaucoup aidé.
rnrnBon courage